

# Me Aline Michèle J. A. DOSSOU-YOVO Diplôme Supérieur de Notariat de Paris DESS de Droit Notarial

Notaire

## ATTESTATION DE PROPRIETE IMMOBILIERE



Immeuble sis à COTONOU (Département du Littoral) objet du Permis d'Habiter numéro 2/2996.

Je soussignée, Maître Aline DOSSOU-YOVO, Notaire à PARAKOU, Quartier Dépôt;

VU le courrier en date du 1er Avril 2019 par lequel la Société « ORABANK BENIN » SA a requis mon ministère à l'effet d'authentification et de formalisation d'actes de cessions d'immeubles par elle au profit de la Société « HAZIEL » SCI ;

VU l'expédition de l'acte portant dation en paiement reçu en date des 16 et 23 Novembre 2017 par Maître Jean-Jacques GBEDO, Notaire à COTONOU et enregistré à COTONOU le 28 Novembre 2017, folio 42, case 8547;

VU la Convention de Cession de Portefeuille d'Immeubles intervenue entre les deux Institutions ciaprès plus amplement désignées, déposée au rang de mes minutes en date à PARAKOU du 15 Avril 2019 et enregistrée à COTONOU le 16 Avril 2019, folio 46, case 3020;

### **ATTESTE**

QUE:

La Société « ORABANK BENIN», Société Anonyme avec Conseil d'Administration au capital social de TREIZE MILLIARDS HUIT CENT DIX MILLIONS SEPT CENT QUARANTE MILLE (13.810.740.000) Francs CFA, ayant son siège social à COTONOU, Avenue du Gouverneur Général William PONTY, 01 Boîte Postale 2700 RP Cotonou, immatriculée au registre du commerce et du crédit mobilier de Cotonou sous le numéro RB/COT/07 B 1852 et inscrite sur la liste des Banques sous le numéro B 0058 C,

Représentée par :

Madame Josiane Salomé ABUDI MBALA épouse TCHOUNGUI ONDOA, Directrice Générale de Banque, demeurant à COTONOU (Département du Littoral);

Née à CLERMONT-FERRAND (France) le vingt-quatre juillet mil neuf cent soixante-treize;

Titulaire du passeport camerounais numéro 0705834 délivré par les Autorités camerounaises et dont la date d'expiration est fixée au quinze décembre deux mil vingt-deux;

De nationalité camerounaise.

Agissant au nom, pour le compte et en qualité de Directrice Générale de la Société « ORABANK BENIN» SA.

Nommée à cette fonction aux termes des délibérations de la réunion du Conseil d'Administration de ladite société en date à Cotonou du trente août deux mil dix-huit.

#### A CEDE A:

La Société « HAZIEL » SCI au capital de DEUX CENT VINGT UN MILLIONS CINQ CENT QUARANTE MILLE (221.540.000) Francs CFA dont le siège social est situé à COTONOU (Département du Littoral), Rue de l'Archevêché, Lot numéro 105 Patte d'Oie, 01 Boîte Postale 3715, immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de COTONOU sous le numéro RB/COT/12 D 65,

Représentée par :

Monsieur Lucien Cosmance Chtistian D'ALMEIDA, Economiste Consultant, demeurant à COTONOU (Département du Littoral), lieudit Sodjeatinme, carré numéro 124 Bis;

Né à SAINT LOUIS (Sénégal) le vingt-six février mil neuf cent cinquante-un;

Titulaire de la carte d'identité béninoise numéro 201645511 délivrée par l'Identité Judiciaire et expirant le vingt-trois mars deux mil vingt-trois;

De nationalité béninoise.

Dûment habilité en vertu du Procès-Verbal d'Assemblée Générale Extraordinaire des Associés de la Société « HAZIEL » SCI en date COTONOU du vingt-cinq février deux mil dix-neuf.

Les biens et droits immobiliers dont la désignation et l'origine de propriété suivent :

## DESIGNATION

Les biens et droits immobiliers objet de la cession consistent en la propriété exclusive et particulière des installations et constructions existant sur la parcelle « E » du lot numéro 3935, du lotissement de Fidjrossè-Kpota (Hlazounto), douzième arrondissement, Commune de COTONOU (Département du Littoral), d'une contenance totale de trois ares cinquante-deux centiares (03a 52ca), faisant l'objet du Permis d'Habiter numéro 2/2996 délivré à COTONOU le 19 Juin 2003 et dont les formalités d'immatriculation sont en cours par le ministère de Maître Irène ADJAGBA ICHOLA, Notaire à COTONOU, suivant la réquisition d'immatriculation numéro 16718 du 05 Décembre 2007.

#### ORIGINE DE PROPRIETE

Les biens et droits immobiliers objet des présentes appartiennent à la Société « ORABANK BENIN » SA suivant acte reçu par Maître Jean-Jacques GBEDO en date des 16 et 23 Novembre 2017, enregistré à COTONOU le 28 Novembre 2017, folio 42, case 8547 et portant dation en paiement ferme et définitive consentie par Monsieur Etienne GNONAHINNON, en vue du règlement définitif de ses engagements impayés suite au concours financier accordé par ladite Banque.

#### **EVALUATION**

Les biens et droits immobiliers ci-dessus désignés ont été cédés moyennant un prix fixé aux termes de la Convention de Cession de Portefeuille d'Immeubles ci-avant visée et qui en contient quittance.

## **CERTIFIE**

Que conformément à la loi et par suite des faits et actes sus relatés,

Les biens et droits immobiliers dont la désignation et l'origine de propriété ont été ci-avant décrites appartiennent à la Société « HAZIEL » SCI et que toutes les diligences liées à la formalisation et la mutation de nom au profit du propriétaire susnommé sont en cours par mon ministère.

## **EN FOI DE QUOI**

La présente Attestation est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Parakou Au siège de l'Office Notarial L'an deux mil dix-neuf Le quinze mai

